



VILLE DE BERTHIERVILLE

AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT 967-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 967 SUR LES USAGES CONDITIONNELS VISANT À INCLURE CERTAINES ZONES AU TERRITOIRE ASSUJETTI

AVIS EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE DE LA VILLE DE BERTHIERVILLE

Lors de la séance ordinaire tenue le 11 septembre 2023, le conseil a adopté le règlement suivant :

- **RÈGLEMENT 967-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 967 SUR LES USAGES CONDITIONNELS VISANT À INCLURE CERTAINES ZONES AU TERRITOIRE ASSUJETTI**

Un certificat de conformité pour ce règlement a été émis par la MRC de D'Autray le 28 novembre 2023.

Ce règlement peut être consulté en faisant une demande par courriel à l'adresse : info@ville.berthierville.qc.ca.

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Berthierville, ce 29 novembre 2023.

Sylvie Dubois
Directrice générale et greffière